



LA NATION

Bimensuel de la Ligue vaudoise fondé en 1931

SI QUA FATA SINANT

Fr. 3.50 / Abonnement annuel: 85.- / étudiants: 37.-

Cohésion linguistique

Lan dernier, le Grand conseil zuricois avait adopté une motion demandant que l'enseignement précoce du français, c'est-à-dire en primaire, soit abandonné au motif qu'il n'améliorerait pas le niveau général des Zuricois dans la langue de Molière. Ils veulent en remplacer les heures par de l'allemand et des mathématiques.

Aujourd'hui, un *sogenannt* compromis linguistique encadre l'enseignement des langues nationales en Suisse. Selon lui, les cantons doivent garantir l'enseignement de deux langues étrangères au cycle primaire, à savoir une autre langue nationale et l'anglais¹. En 2006, la Ligue vaudoise avait combattu dans les urnes cette harmonisation des politiques scolaires, constitutionnellement placée sous l'œil vigilant et intrusif de la Confédération.

En réaction aux velléités zuricoises, le Conseil fédéral envisage soit d'ancrer ce compromis dans la loi fédérale sur les langues (au lieu actuellement d'un concordat intercantonal), soit d'y obliger les cantons à enseigner en tout cas une deuxième langue nationale dès la primaire, tout en leur laissant le choix de la troisième.

Alors que les questions éducatives, et donc les rares compétences de la Confédération en matière scolaire, dépendent plutôt du Département de l'économie de M. Parmelin, c'est Mme Baume-Schneider qui est en charge du dossier, en ses qualités de ministre de la culture. Pour Berne, il en va de la cohésion fédérale plutôt que du niveau d'instruction des petits confédérés.

Le Conseil fédéral ne cache pas sa volonté de faire pression: il retirera son projet si les cantons réfractaires reviennent en arrière.

Dans un contexte de pression migratoire et de baisse générale du niveau dans la première langue, le choix zuricois de renforcer l'enseignement de l'allemand est compréhensible sinon justifié.

Rappelons ensuite qu'une deuxième langue nationale ne s'acquiert pas de manière pérenne sur les bancs d'école en annonçant péniblement *Lumpi ist mein Hund*, mais lors d'une année en Suisse-allemande, avec sa maman bernoise ou à l'école d'officiers.

Notre armée de milice est d'ailleurs un terrain unique d'expérimentation linguistique, mais le constat est sans appel: le citoyen-soldat suisse de base

ne connaît qu'une seule langue nationale, et pas toujours très bien, sans compter qu'il faut parfois lui interdire de parler anglais avec ses camarades. Le commandant de corps Thomas Süssli ne savait presque pas le français. M. Blocher dut l'apprendre en arrivant au Conseil fédéral. Et les conseillers nationaux s'écoutent parler en traduction simultanée. En bref, la cohésion de la Confédération ne passe pas par la maîtrise d'une langue commune.

Nous sommes d'accord avec Pascal Ory, spécialiste de l'histoire de l'Etat-nation, pour constater que «la Confédération fonctionne moins, en termes linguistiques, comme un Etat multilingue que comme la juxtaposition d'Etats pour la plupart monolingues». L'académicien rappelle même que ce monolinguisme se retrouve à la base au niveau communal, y compris dans les cantons bilingues, à l'exception de quelques très rares localités comme Bienne ou Fribourg².

L'approche culturelle du Conseil fédéral ne peut être qu'incomplète. Nos régions linguistiques n'ont aucune réalité politique. Même leurs réalités culturelles sont diffuses, amarrées qu'elles sont à nos trois grands voisins,

à leur langue d'abord, puis à leur musique, leur cinéma, leur littérature. Au contraire, ce sont bien les cantons qui, chacun à leur niveau, transposent en une réalité politique et institutionnelle quotidienne et originale ce faisceau de données culturelles que constituent la langue, la religion et l'histoire. Chacun donnera à la question linguistique sa propre réponse, en tenant naturellement compte de sa propre place dans la Confédération.

La cohésion fédérale repose sur la capacité des cantons à offrir des espaces de libertés qui ne soient ni politiquement bernois, ni culturellement étrangers. En étant prêt à imposer le compromis (ce qui relève d'ailleurs de l'oxymore) linguistique, le Conseil fédéral affaiblit cette cohésion qu'il prétend pourtant défendre.

Félicien Monnier

¹ Il est piquant que le Conseil fédéral parle de «langue étrangère» pour évoquer une «langue nationale» (Communiqué du 12 juin 2026).

² Ory Pascal, Qu'est-ce qu'une nation? Une histoire mondiale, La Bibliothèque des histoires, Gallimard, Paris 2020, p. 260s.

Vaud doit baisser sa fiscalité

Nous voterons le 27 septembre prochain sur l'initiative fiscale cantonale lancée par les organisations économiques. Elle vise à abaisser de 12% l'impôt cantonal sur le revenu et sur la fortune. Concrètement, le contribuable verra le montant de ses impôts, calculé comme jusqu'ici, réduit de 12%. L'initiative ne touche pas aux impôts des communes, qui conserveront leurs rentrées fiscales actuelles. Déposée le 5 avril 2023, l'initiative a recueilli 28'486 signatures jugées valables, alors qu'il en fallait au minimum 12'000 pour aboutir. L'impact de cette baisse est de l'ordre de 450 millions de francs en moins pour les finances cantonales, dont 210 ont d'ores et déjà été validés au titre du plan pouvoir d'achat présenté en septembre 2024.

Un canton vorace

On ne le sait que trop hélas, le Canton de Vaud figure dans le peloton de tête des cantons les plus voraces fiscalement. Quelle que soit la situation du contribuable, célibataire, marié avec ou sans enfants, les prélèvements vaudois sont toujours plus lourds que dans la plupart des autres cantons, en particulier les cantons comparables sur le plan de la taille et du tissu éco-

nomique. Globalement, en 2025, le Canton de Vaud connaît la fiscalité des personnes physiques la plus lourde de toute la Suisse. Il est aussi le Canton qui a le plus accru sa pression fiscale sur ses contribuables au cours des vingt dernières années. Si un effort fiscal a été nécessaire au début des années 2000 pour assainir les comptes, le Canton n'a cessé d'accumuler des excédents entre 2008 et 2022; les bénéfices moyens sur la période atteignent quelque 600 millions de francs par année, pour un total dépassant largement les 6 milliards de francs. On en jugera par les importantes réserves au bilan qui représentent près de 3,2 milliards de francs au bouclage 2025. A l'évidence, l'Etat de Vaud n'est pas sur la paille, tant s'en faut.

Cette santé financière florissante depuis plus de 15 ans maintenant est due aux contribuables vaudois qui, année après année, s'acquittent de montants considérables, sans commune mesure avec ce qu'ils devraient payer dans d'autres cantons.

Les effets pervers d'un trop plein d'aisance

L'opulence dans laquelle a baigné le Canton depuis une bonne décen-

nie a eu pour effet pervers un relâchement significatif de la discipline budgétaire et financière. Cela s'est notamment traduit par une augmentation des effectifs de la fonction publique sans rapport avec l'évolution démographique (sur 2016-2025: + 2,17% par an alors que la population s'accroissait de 1,07%). En outre, chaque année depuis 2017, la progression des charges de l'Etat a dépassé l'inflation, à la notable exception de 2022.

Face à cette évolution, le contribuable n'a eu que les yeux pour pleurer et le portemonnaie pour tenter d'éponger ce tsunami de dépenses. L'Etat ne peut continuer à grossir ainsi. Un effort de modération est indispensable pour redonner aux citoyens un peu de pouvoir d'achat. On ne peut que se demander pourquoi un canton comme Zurich parvient à offrir à sa population des services au moins équivalents alors que l'imposition du revenu et de la fortune est beaucoup moins importante que dans le Canton de Vaud.

Chaque fois que l'on évoque une réduction de la pression fiscale, la gauche de l'échiquier politique hurle au cadeau fiscal, comme si l'intégra-

lité des revenus et de la fortune était propriété de l'Etat (on ne peut offrir que ce que l'on possède). On assiste déjà aux contrefeux médiatiques assurant que l'Etat ne saurait survivre à une diète aussi draconienne et on entendra souvent, durant la campagne, tous les milieux grands bénéficiaires des largesses étatiques assurer qu'ils ne pourront poursuivre leur mission. Il convient de remettre les choses en perspective. L'effort de modération ne représente que quelque 2% du budget de 12 milliards de francs, ce qui est parfaitement absorbable moyennant la recherche d'une meilleure efficacité et d'une efficacité accrue. Ce sera au Conseil d'Etat de déterminer les secteurs dans lesquels des économies auront à être réalisées.

C'est l'occasion de donner un signal clair en refusant la poursuite de la boulimie fiscale étatique. Bénéfique au pouvoir d'achat et à la compétitivité des entreprises, assurément maîtrisable sur le plan des économies à effectuer et propice à mener l'Etat sur la voie de la modération, tout incite à voter OUI le 27 septembre prochain.

Jean-Hugues Busslinger

Les Cahiers de la Renaissance vaudoise ont cent ans (7) Les ouvrages d'Olivier Delacrétaz

Les Cahiers de la Renaissance vaudoise ont été dirigés par Olivier Delacrétaz de 1972 à 1985. Il a mis un soin particulier dans la présentation des quelque trente publications qu'il a préparées, que ce soit pour le texte ou pour les illustrations. Un seul exemple: les *Etudes fédéralistes* (N° 95), dans lesquelles il publiait son premier texte, vingt-cinq pages sous le titre «Le fédéralisme, doctrine générale ou cas particulier?» La couverture de ce recueil présente de façon humoristique la plupart des cantons suisses et, un peu cachées, quelques personnalités du moment (1978).

Dans les ouvrages collectifs, l'article du président de la Ligue vaudoise est attendu, par exemple dans les *Contre-poisons* ou les Cahiers politiques. Soulignons ses réflexions sur «La morale et le droit, 50 propositions» (*Contre-poisons* N° 3), qui partent de la question de l'avortement, ou sa contribution à la critique du nouveau droit du mariage

(N° 101, 2 éditions), sujets éminemment délicats. Dans *Les Conditions de la survie* (N° 140), il traite de «L'Etat, la guerre et la morale».

Présentons les Cahiers dont Olivier Delacrétaz est l'auteur: *L'Ecole vaudoise à la croisée des chemins* (N° 105), illustrée de petits dessins humoristiques dans le texte; *Introduction à la politique rédigée à l'intention des ecclésiastiques vaudois sur la base de cinq affaires controversées* (N° 107), qui montre que les bonnes intentions ne font pas toujours une bonne politique; *EEE, La nébuleuse* (N° 124), en collaboration avec Pierre Bolomey; *L'Universel enraciné, Remarques sur le racisme et l'antiracisme* (N° 125) sur un sujet toujours d'actualité et fortement polarisé. Dans *Le Goût du bien commun* (N° 143), étude centrale pour la doctrine de la Ligue vaudoise, Olivier Delacrétaz recherche la voie juste entre l'intérêt général et les intérêts particuliers, le bien commun étant celui d'une communauté, qu'elle soit limitée (famille,

association, paroisse...) ou universelle (Eglise). Le rôle de l'Etat et des institutions est essentiel dans le maintien du bien commun du Canton.

La *Balade en héraldique vaudoise* (N° 161), récemment publié avec grand soin, dévoile par le texte et l'illustration la passion de l'auteur pour ce domaine fascinant. Olivier Delacrétaz a composé les armoiries de plusieurs communes fusionnées et a montré sa vision et son érudition dans cet ouvrage magnifique, dont la lecture est riche d'enseignements et de joies.

Son dernier ouvrage, *Frères ennemis, Point de vue d'un chrétien sur l'antisémitisme* (N° 162), montre les convergences et les divergences entre les deux religions qui partagent la même Bible dans sa première partie, et les problèmes rencontrés au cours des siècles et actuellement par le peuple juif. En annexe, on lira l'évolution de la position de la Ligue vaudoise sur la question de l'antisémitisme.

Nous avons réservé pour la fin le recueil le plus varié et le plus riche des écrits de l'éditorialiste de *La Nation*: en effet, depuis 1973, Olivier Delacrétaz procure son article presque à chaque livraison du journal, et pour ses 70 ans, en grand secret, une petite équipe a réuni sous le titre *Septante! 70 articles d'Olivier Delacrétaz encore meilleurs que les autres*. Dans ce beau recueil, tous les sujets, tous les tons, toute la palette de sa plume exigeante et précise se révèlent. Articles de fond, moments d'humeur ou d'humour, portraits, souvenirs personnels: dans sa concision, l'article de journal permet une grande variété et dévoile la riche personnalité de l'ancien président de notre mouvement.

A part *L'Universel enraciné*, épuisé, ces ouvrages peuvent se commander sur le site *les-cahiers.ch*. Pour certains, il ne reste que quelques exemplaires en stock.

Yves Gerhard

Hermann Suter, compositeur suisse à découvrir

Après le *Honegger* d'Alain Corbellari (voir *La Nation* n° 2307 du 12 juin dernier), penchons-nous sur un autre compositeur suisse à découvrir dans la collection Presto des Editions Infolio.

James Lyon, historien de la musique, déjà auteur, dans la même collection, d'opuscles sur Emile Jaques-Dalcroze et Hans Huber, a jeté son dévolu sur un compositeur assez peu connu en Suisse romande (l'est-il davantage outre Sarine?), Hermann Suter. Né en 1870 à Kaiserstuhl dans le canton d'Argovie, il entreprit des études musicales à Bâle, puis à Stuttgart et Leipzig. Celles-ci terminées, c'est à Zurich et dans ses environs qu'il se fit connaître, entre 1892 et 1902, comme un chef de chœur exigeant et apprécié. Installé à Bâle en 1902, il y dirigea, jusqu'à sa mort en 1926, l'Orchestre symphonique de Bâle avec lequel il interpréta un répertoire vaste et éclectique (sauf dans le domaine de l'opéra), où l'on relève bien sûr des compositeurs germaniques, mais aussi des Français (Dukas, Chabrier, ...) ou des Russes comme Borodine; il fit entendre également des œuvres de ses contemporains, Schönberg, Bartók, Stravinsky ou ... Honegger. Il dirigea aussi de 1918 à 1921 le Conservatoire de Bâle, et son engagement au sein de l'Association des musiciens suisses (fondée en 1900 par le professeur et journaliste vaudois Edouard Combe) fut remarqué. On notera à ce sujet qu'en 1911 il se rendit à Vevey pour une fête de cette association, ainsi qu'à Mézières pour assister à une représentation d'*Orphée et Eurydice* de Gluck dirigée par Gustave Doret; en plus de ce dernier, il rencontra quelques autres compositeurs romands. Suter reviendra en terres romandes, d'abord en 1920 où il offrit au public lausannois la *Passion selon saint Matthieu* de Bach avec son chœur Basler Gesangverein, puis en 1921 où, appelé à Genève par Ernest Ansermet, il dirigera entre autres les 6^e et 9^e *Symphonies* de Beethoven à la tête du tout jeune Orchestre de la Suisse romande.

Malgré toutes ces activités, Suter trouve un peu de temps pour composer: le catalogue de ses œuvres reste toutefois très restreint (moins de 30 numéros d'opus), mais de haute qualité, et comporte des compositions vocales *a cappella* (ce qui n'étonne guère vu son activité de chef de chœur) ou avec orchestre, de la musique de chambre (trois quatuors et un sextuor), une *Symphonie op.17*, qu'Ansermet dirigea en 1^{re} audition à Genève et Lausanne en novembre 1919 et qu'il redirigera en décembre 1926 en hommage à son auteur décédé la même année, un *Concerto pour violon op. 23* qu'Ansermet (toujours lui!) a donné en concert en janvier 1923 avec en soliste le célèbre violoniste Adolf Busch à qui l'œuvre est dédiée¹. Cependant, le chef-d'œuvre de Suter est assurément *Le Laudi di san Francesco d'Assisi* pour solistes, chœur d'enfants, chœur mixte et orchestre, créé à Bâle en 1924, que le musicologue Harry Halbreich qualifie avec raison comme «un des très grands oratorios du début de ce siècle»².

En dépit d'une présentation des œuvres dans l'ensemble assez sommaire (sauf pour la *Symphonie* et *Le Laudi*) et de quelques commentaires pour le moins curieux («Suter en restitue le fond sans sacrifier à une forme extérieure» ou «[Suter] a incarné l'esprit suisse [...] grâce à la qualité de son éthique» ...), le petit ouvrage de M. Lyon est une bonne introduction pour faire connaissance avec ce musicien attachant, d'autant plus qu'il n'existe pas de livre en français qui lui soit consacré.

Frédéric Monnier

¹ Nous avons trouvé ces informations, que M. Lyon ne signale pas, sur internet à l'adresse www.osr.ch/fr/concerts-billets/archives

² D'après nos recherches sur internet, les mélomanes vaudois ont pu entendre cette œuvre en 2009 par le chœur Falter (dir. P. Mayer) et en 2014 par le chœur Bach de Lausanne et l'ensemble vocal Post-Scriptum (dir. R. Mayor).

Handel à Payerne

Si l'on peut se réjouir des récentes créations en lien avec l'histoire du Pays de Vaud dans le domaine du théâtre musical – nous pensons au beau *Davel* de Christian Favre à l'Opéra de Lausanne ou à *Charles, l'opéra* de Jimena Marazzi qui voyage cet été entre Grandson et Villars-les-Moines – il faut constater qu'il est plus rare qu'une ville vaudoise mette en lumière son passé en puisant au grand répertoire de l'opéra. C'est ce qui s'est produit à Payerne en 2024: l'Opéra de l'Impératrice a mis en scène au pied de l'Abbatiale *Lotario* de George Frideric Handel représentant la rencontre d'Adélaïde de Bourgogne, fille de la reine Berthe, reine d'Italie et l'une des principales bienfaitrices du prieuré broyard au X^e siècle, avec le roi Othon de Germanie: ni plus ni moins que le couple fondateur du Saint Empire romain germanique.

En 2026, c'est le mariage de la génération suivante qui est porté à la scène en suivant la partition d'*Ottone* du même Handel. On pourrait se croire dans la saison 2 d'une série à la mode: autour

de la metteuse en scène Constance Larrieu et du *maestro al cembalo* combier Lionel Desmeules, déjà aux commandes en 2024, on retrouve le même ensemble baroque et deux solistes qui incarnaient les mêmes protagonistes il y a deux ans. Le reste de la distribution est nouvelle. En trois actes, jeux de pouvoirs, élans du cœur et identités secrètes se mêlent et se démêlent pour qu'Othon II puisse dignement accueillir sa promise, la princesse byzantine Théophano, et sceller ainsi une paix féconde entre Orient et Occident. Dans l'œuvre de Handel, l'écriture d'*Ottone* est pourtant antérieure à celle de *Lotario*. En deux ans, le public payernois a donc le privilège inédit de suivre l'intrigue dans sa chronologie.

Les Archives cantonales conservent de la chancellerie d'Othon II deux actes en faveur du monastère de Payerne, à compter parmi les plus anciens originaux attestant des possessions du prieuré. Cela valait bien un opéra. À voir du 10 au 18 juillet dans le préau de l'ancien cloître de l'Abbatiale.

Benoît Zimmermann

El Niño nous rend humbles

Au début du mois de juin, les prévisions météorologiques nous annonçaient un été torride sous l'influence d'El Niño. El Niño: ce réchauffement des eaux de surface dans le sud-est de l'océan Pacifique, qui se produit tous les deux ou trois ans et dont on ignore la cause; c'est aux antipodes, mais on peut en subir les effets jusque chez nous. A mi-juin, les experts étaient plus prudents sur les conséquences prévisibles du phénomène sous nos cieux; peut-être de la chaleur, peut-être beaucoup de pluie, peut-être pas grand-chose. Car le temps qu'il fait en Europe dépend de tant de facteurs que l'influence du réchauffement marin constaté à 20'000 kilomètres reste incertaine. M. Nicolas Gruber, climatologue et professeur à l'EPFZ, souligne qu'on ne dispose pas de données suffisantes, sur les cinquante dernières années, pour établir la probabilité du temps qu'il fera en fonction de l'événement océanique lointain.

Les prévisions à court terme ont fait d'énormes progrès. A Montréal, un jour d'automne, la radio annonçait qu'il neigerait à quatre heures et demie de l'après-midi; à 16h28, les premiers flocons tombaient. Cependant, le Québec est en grande partie un pays plat; les perturbations progressent sans obstacles. Le relief accidenté de la Suisse rend l'exercice bien plus difficile, mais nos météorologues s'en sortent assez bien deux fois sur trois.

Pour les prévisions à moyen et long terme, c'est une autre affaire; le monde atmosphérique est si compliqué! El Niño, phénomène mystérieux, a des effets tout aussi mystérieux sur le climat de l'Europe. Pour annoncer l'avenir au-delà de quelques jours, peut-être d'une ou deux semaines avec un peu de chance, le météorologue rejoint le philosophe pour dire: je sais que je ne sais rien.

J.-F. Cavin

Qui est anxigène?

L'Union démocratique du centre est « anxigène », elle « surfe sur les peurs », elle fait appel aux sentiments les plus archaïques. Ses slogans et ses visuels de campagne sont simplistes, vulgaires et brutaux. En outre, elle dispose de beaucoup plus d'argent que ses concurrents électoraux, ce qui lui permet de combler sa faiblesse doctrinale. C'est ce que proclament à l'envi les autres partis, le monde démocratique officiel et la grande presse, bref, ceux qui pensent bien.

On aimerait bien savoir ce qu'ils pensent, ces bien-pensants, du prospectus de six pages dénonçant « L'initiative chaos », que les opposants bourgeois à l'initiative « Pas de Suisse à dix millions » ont envoyé dans toute la Suisse quinze jours avant le vote. Ils y détaillent en long et en large le chaos dans la vie quotidienne qu'apportera l'initiative: *Hôpitaux débordés; Aides à domicile en crise; Chantiers à l'arrêt; Restaurants et hôtels en difficulté.* Ils demandent, tout rhétoriquement: *Nos campagnes et nos PME sur le carreau?* Plus loin: *AVS encore plus sous pression, Sécurité: un sacré autogoal et Perte de contrôle sur l'asile.*

Rien dans ce fatras polémique n'est absolument faux. Mais à chaque coup,

on en tire une interprétation outrancière. On radicalise. Des risques possibles deviennent des catastrophes certaines. A propos d'éventualités lointaines, comme la sortie de Schengen et de Dublin, on évoque des mesures de rétorsion immédiates prises par une Union européenne en fureur à l'égard de la Confédération. Tout est bon pour épouvanter l'électeur, étourdi à coups d'hôpitaux sans infirmières, d'opérations urgentes retardées de plusieurs mois, d'aides à domicile supprimées, de domaines agricoles sans employés, de chantiers et d'usines désertées par les ouvriers, d'une hôtellerie aux abois. Tout y passe. Planification étatique de l'économie! Embouteillages aux frontières! Moins de coopération policière contre la mafia et le terrorisme! Afflux massif de requérants! Il s'agit d'inspirer au bon peuple le sentiment général que la terre suisse se dérobe partout sous ses pas.

Pour ce qui est du graphisme, beaucoup de rouge et de noir, des rafales de slogans obliques et une photo tragique, avec une infirmière un peu distante et un vieux malade abandonné: l'habile

première page du prospectus semble tout droit sortie d'un *brainstorming* de l'UDC.

Quant aux moyens financiers, si les montants à disposition de l'UDC ont monté à 6,4 millions, les opposants ont pu compter sur 9 millions.

En un mot, tous les reproches esthétiques, moraux et financiers qu'on adresse ordinairement à l'UDC, on peut aujourd'hui les reporter sur l'« Alliance interpartis Non à l'initiative du chaos » qui a signé le prospectus et coiffé une campagne du même acabit.

Mais pourquoi revenir à cette campagne; elle est derrière nous et nous n'étions même pas favorables à l'initiative?

Le problème est que cette com' démagogique a remarquablement réussi. Cela nous fait craindre qu'ils ne recommencent avec la campagne sur la neutralité, celle sur l'initiative « Boussole » et surtout celle sur le paquet d'accords avec l'Union européenne, trompeusement nommé « Bilatérales III ». Il serait avisé de se préparer à une campagne avec encore plus de rouge

et de noir, encore plus d'agressivité, encore plus de slogans déplacés et d'argent investi.

Plusieurs slogans du prospectus pourront même être repris tels quels, sur le chaos que déclencherait un mauvais vote, sur la Suisse isolée à l'intérieur de ses frontières, sur l'agriculture en péril, l'immigration en croissance et la sécurité menacée. Ces slogans sont tellement vagues qu'on pourra toujours les relier à l'objet du vote.

Dans le quotidien *24 heures* du lundi 15 juin, Mme Delphine Gasche remarque: *Détail piquant: ce sont les opposants à l'UDC – et non le parti traditionneliste – qui ont décoré leur local de petits drapeaux helvétiques. Plusieurs élus PLR se sont même parés d'écharpes « Allez la Suisse ». Et le président des Verts libéraux, Jürg Grossen, d'un énorme drapeau rouge à croix blanche.*

Oui, le patriotisme marche bien, en ces temps d'incertitude, annexons-le aussi! La boucle est ainsi bouclée: les principes fondamentaux de l'UDC sont récupérées par ceux-là même que ce parti combat, au nom même de ces principes.

Olivier Delacréta

Rapport sur l'évolution et les perspectives de l'économie vaudoise

Le Département de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et du patrimoine (DEIEP) communiquait le 28 avril dernier les résultats de la promotion économique vaudoise pour l'année 2025, avec des succès importants en termes d'implantation d'entreprises, de création d'emplois et de nuitées touristiques. Au-delà de ces chiffres réjouissants, le Département a également présenté les conclusions d'une analyse sur l'évolution de la situation économique du Canton dans une perspective de long terme. Cette étude, réalisée par l'institut bâlois BAK Economics¹, revient sur trente-cinq années de développement économique et met en lumière les ressorts d'une prospérité remarquable mais qui reste néanmoins fragile.

La croissance vaudoise repose depuis 1990 sur trois piliers principaux: l'innovation, la diversification et l'ouverture internationale. Longtemps associée à l'agriculture, au tourisme, à l'industrie alimentaire, à l'horlogerie ou aux services financiers, l'économie vaudoise s'est progressivement enrichie de nouveaux pôles d'excellence dans les sciences de la vie, la santé, les technologies numériques, l'industrie de précision et les services à haute valeur ajoutée. Cette diversité constitue l'une des grandes forces du Canton et se traduit par un tissu très dense de grandes entreprises, de PME industrielles, d'entreprises familiales, de start-up, d'artisans, d'agriculteurs et d'institutions académiques.

Cette réussite ne doit toutefois pas masquer certaines fragilités. Si le succès du modèle vaudois est exceptionnel, il n'en demeure pas moins fortement dépendant de l'ouverture internationale. Or celle-ci est aujourd'hui menacée par les tensions géopolitiques, la résurgence de blocs économiques concurrents menant des politiques protectionnistes de plus en plus agressives.

Autre constat important: le formidable potentiel scientifique du Canton lié au dynamisme des Hautes Écoles ne

se traduit pas suffisamment en innovations diffusées vers les PME et l'économie réelle. La poursuite d'une croissance harmonieuse et durable réside probablement dans la capacité à irriguer l'ensemble du tissu économique des avancées technologiques, notamment dans le domaine de l'intelligence artificielle, plutôt que dans la simple augmentation quantitative des activités.

L'étude de BAK Economics a également mis en évidence une progression de la productivité vaudoise inférieure au reste de la Suisse. Rarement mentionnée, cette moindre performance s'explique en partie par le constat que la croissance récente de l'économie du Canton a largement reposé sur des activités à forte intensité de main-d'œuvre. Or ce modèle trouve progressivement ses limites: raréfaction des terrains à bâtir, pression sur les infrastructures, cherté de logement, pénurie de personnel qualifié et besoins croissants dans la santé et l'éducation.

Sans surprise, le BAK relève aussi, parmi les facteurs susceptibles de limiter l'attractivité économique du Canton, le niveau des prix, le poids de la réglementation, la part importante du secteur public et le niveau de taxation des personnes physiques.

Les perspectives demeurent toutefois favorables. L'innovation dans les sciences du vivant, les technologies médicales, le numérique et l'industrie de pointe offrent toujours des opportunités considérables. Mais à l'avenir, les enjeux énergétiques, la concurrence mondiale pour les talents, l'intelligence artificielle et le retour à une logique de blocs économiques fermés modifieront profondément les conditions de la prospérité vaudoise.

Dans ce contexte, la politique économique cantonale doit avant tout maintenir des conditions-cadres favorables. L'innovation ne doit pas rester concentrée dans quelques pôles d'excellence, mais profiter à l'ensemble du tissu économique. Le système de formation duale, les écoles professionnelles, les hautes

écoles et l'EPFL constituent un avantage compétitif majeur qu'il convient d'adapter continuellement aux nouveaux besoins. Le soutien aux entreprises de l'économie réelle est particulièrement important car ce sont elles qui forment le socle de la prospérité vaudoise. Ce soutien se concrétise notamment par une fiscalité compétitive, une réglementation mesurée et une administration efficace. Enfin, une gestion attentive de la croissance migratoire et de ses conséquences sur les infrastructures, le logement ou l'environnement doit permettre de préserver la qualité de vie et l'identité qui participent aussi à l'attractivité du Canton.

Le rapport du BAK rappelle que la réussite vaudoise résulte d'un équilibre subtil entre ouverture au monde, diversité économique et excellence scientifique

Loi-cadre sur la durabilité et le climat – La Ligue vaudoise répond à la consultation

Le Conseil d'État a mis en consultation l'avant-projet de loi-cadre sur la durabilité et le climat (LCDC). Ce projet était mentionné dans le programme de législature pour assurer la prise en compte transversale et systématique des enjeux de durabilité et de climat dans les actions de l'État. La loi vise également à transcrire dans le droit cantonal les objectifs climatiques de la loi fédérale sur les objectifs en matière de protection du climat, sur l'innovation et sur le renforcement de la sécurité énergétique (LCI), acceptée en votation en 2023.

Si la reprise des objectifs fédéraux n'est malheureusement pas discutable, la Ligue vaudoise critique toutefois plusieurs aspects de l'avant-projet.

Tout d'abord, le statut de « loi-cadre » qui « vise une portée horizontale » au travers « d'objectifs transversaux » est trop large et avantage de rang constitutionnel. L'ensemble de la législation vaudoise risquerait de se voir inféodée à la future

LCDC. La création d'une telle loi-cadre ne semble pas pertinente.

La notion de durabilité est définie de manière imprécise, tout comme un certain nombre d'exigences prévues dans l'avant-projet, laissant planer des doutes sur les contraintes futures qui en découleront pour le Canton et les communes.

Les compétences d'exécution du Conseil d'État sont également excessives. L'entité en charge de la durabilité et du climat au sein de l'administration cantonale pourrait quant à elle voir ses moyens et son pouvoir croître de manière incontrôlable.

La Ligue vaudoise propose donc de restreindre le cadre de la loi à l'application du cadre fédéral de la LCI, de délimiter les compétences d'exécution et de préciser un certain nombre d'éléments.

La prise de position complète de la Ligue vaudoise est disponible sur notre site internet www.ligue-vaudoise.ch

La Ligue vaudoise

¹ Le canton de Vaud: évolution économique et conditions-cadres, BAK Economics, avril 2026.

Tout est bien

En janvier 1923, Ramuz note dans son journal: *Chrétien sans Christ*. Que peut bien signifier cette formulation contradictoire?

Nous comprenons mieux de quoi il retourne après avoir lu *C.F. Ramuz ou l'utopie de l'Art* de Benjamin Mercerat, puis *Adam et Ève* et *Passage du poète*, de Ramuz lui-même.

Adam et Ève est le roman de la Chute, du péché interminable, de l'échec. Aucun personnage mis en scène dans cette sombre intrigue ne nous empêche de désespérer de l'homme, si ce n'est Lydie, serveuse de café. Ramuz y révèle toutes les facettes du mal: la solitude, la séparation, les hommes posés les uns à côté des autres, le désamour, le deuil, la dureté du travail, les soucis et querelles d'argent, la laideur, la honte de soi, l'impossibilité, dont Ramuz se plaignait auprès de sa sœur Berthe, d'appliquer la loi d'amour de l'Évangile.

Durant notre jeunesse, nous avons lu les essais de Ramuz, le *Journal*, *Découverte du monde* et les romans du début, dont *Aimé Pache, peintre vaudois*, qui nous laissa un grand souvenir. Grâce à M. Mercerat, nous avons abordé d'autres romans.

Après que la lecture d'*Adam et Ève* nous eut désarmé, nous découvriâmes bien tardivement *Passage du poète*, chef-d'œuvre de lumière et de sérénité, nous conduisant, entre les murs des vignes de Lavaux, de la terre puis du lac jusqu'au

ciel. Plutôt qu'un roman à l'intrigue minimale, c'est un hymne enthousiaste, posé par la Divinité, selon l'étymologie.

Le poète, c'est Besson, un vannier qui s'installe dans un village de mars à fin août. Il tresse des paniers d'osier, peu utiles aux vigneron, mais par sa bienveillance et son amabilité, il promeut l'amitié des villageois et renforce l'unité communautaire que notre époque scientifico-sentimentale appellerait *vivre-ensemble*, ou *inclusivité*.

Chacun prend part à la vie villageoise, une mère et son petit enfant, femmes et hommes, jeunes filles se baignant dans le lac, *nues comme au commencement du monde*; un vieillard de 93 ans, une dame âgée aimant danser; des gens simples comme Congo, être plaintif tombé à la charge de la commune, Gilliéron, vigneron dont le domaine sera vendu, abandonné par sa femme et ses enfants, buvant tout seul dans sa cave, qui *traîne les pieds* et dont *les épaules sont venues en bas*; le soûlon Calamin, l'aveugle Milliquet, les Savoyardes préposées aux effeuilles; des amoureux, dont Lambelet accablé par un chagrin; les demoiselles sténo-dactylographes, les commis de banque, les employés de commerce, *ceux dont la vigne n'a pas voulu ou qui n'ont pas voulu d'elle*. Le vannier Besson, c'est le poète, celui qui, au sens étymologique, *fait*, qui crée, ayant recommencé avec ses mains à vous parler une espèce de langue, comme si elles écrivaient dans l'air des mots et encore

des mots [...] disant le pays et le refaisant, mettant les lignes de l'osier l'une sur l'autre, comme un écrivain ses vers ou sa prose; disant le pays et ses murs par les tiges de l'osier dont il met les unes en travers et les autres viennent s'y nouer.

Chez Ramuz, création et production, qu'elles soient l'œuvre d'un vannier, d'un vigneron, d'un paysan, d'un écrivain, d'un artisan ou d'un artiste, présentent des analogies, une unité fondamentale.

Parmi les personnages, nous touche au cœur le vigneron Bovard, raclant, retournant la terre, fossoyant et taillant. Il n'est pas du genre à arracher ses vignes pour y planter des légumes: *Parce que ça n'a pas été pendant deux ans ou trois, ils (certains vigneron) appauvris, red.) renieraient le pays. Jamais! [...] On ne se paie pas en argent nous autres. On ne gagnerait plus un sou qu'on ferait ses vignes quand même*. Grâce à la présence du poète, Bovard ne s'arrête plus de parler: *Il y avait depuis très longtemps dans sa tête une vérité qui ne pouvait pas venir dehors, à présent il est délivré [...] C'est tout habitué à l'obéissance par ici, depuis le temps que c'est les vignes. Et le bon Dieu lui-même a décidé que ce serait en vignes. Le bon Dieu a commencé, nous on est venu ensuite et on a fini*. Devant deux invités, Bovard tient un discours sur la vigne et le vin, le travail pénible, les incertitudes dues au temps qu'il fait. Enfin vient le moment *quand tout va bien, quand on a réussi*. Bovard lève son verre toujours plus haut et continue à parler, puis se tait *la tête baissée devant ce qui est plus grand que nous*. Et le narrateur lui-même achève le discours: *L'esprit qui est là-haut, et nous élève à lui, mais seulement s'il veut, s'il veut, l'esprit, non pas si on veut. Hors de la nuit, hors de nous-mêmes. Jusqu'au parfait consentement, hors des tristesses, hors des soucis. Jusqu'à l'union, hors de la désunion; jusqu'à la communion des hommes, hors de la séparation des hommes, jusqu'à la vie, hors de la mort*.

Tout est dit. Ramuz ne nous noie jamais sous les termes abstraits, les «valeurs». La présence de la religion qui relie, celle de l'incarnation, de la communion, de la résurrection (*la lumière partout, tellement de lumière, comme quand nous ressusciterons*) est évoquée à partir d'événements et de situations d'ici-bas. De même pour les idéologies et les mœurs: l'argent et les divisions qu'il provoque, l'individualisme moderne, le divorce, la solitude, l'absence de communication sont dépeints dans les existences de villageois concrets, de gens simples au bas de l'échelle sociale.

C'est Calamin, observé et entendu par le narrateur, qui dit ce qu'il faut: *On dort parce qu'on est mal faits; on dort parce que c'est un petit peu mourir, parce qu'on a été condamnés à mort [...] parce que c'est la vérité, et la vérité importe avant tout [...] Et l'amitié c'est la même chose. L'amitié et la vérité, la vérité et l'amitié [...] Et Calamin a bu encore parce qu'à mesure qu'on boit on monte un peu plus, on se rapproche les uns des autres [...] dans la vérité tous ensemble [...] tout se tient*.

Ce sont trois vigneron qui extirpent les malheureux de leur solitude: *Gilliéron est seul, et il ne faut pas [...] on l'appelle [...] Arrive parce que ça ne te vaut rien, tu sais*. Et à propos de Lambelet, le jeune amoureux abattu par le chagrin: *Il y en a un qui est seul, et il ne faut pas [...] Ça gâterait tout [...] Ah, c'est toi, Lambelet! alors qu'est-ce qui ne va pas? Viens vers nous ... tu nous expliqueras ça*.

Dans *Passage du poète*, Ramuz touche à l'absolu. Le lecteur le rejoint dans la plénitude, et accède pour un temps à une joie profonde. *Tout est bien, tout va bien*, répète le vannier au moment de s'enfoncer dans la nuit, sa mission une fois remplie, *allant plus loin dans rien du tout, afin que quelque chose soit*.

Bien, bien, bien... C'est ce qu'aurait dit Ramuz, selon sa sœur Berthe qui le veillait, juste avant de mourir, le visage détendu, comme s'il répondait à un appel.

Jacques Perrin

Le travail contre l'argent

Le terme de travail peut se comprendre de diverses manières, avec des connotations variées: négative, avec une étymologie renvoyant au verbe torturer ou pour la pénibilité, punition divine au péché originel; neutre, comme un synonyme d'emploi ou de métier; ou plus positive, comme une activité productive, dont il résulte une création, impliquant d'effectuer des efforts, avec une certaine discipline. Il est sous-entendu qu'ainsi il apporte quelque chose à celui qui l'effectue ou aux autres. En ce sens, la notion de travail peut être indépendante de celle de rémunération. Un paysan qui vivrait en parfaite autosuffisance travaillerait, mais sans réaliser le moindre échange marchand ou monétaire.

Cette notion d'effort productif et de sa valeur semble se perdre dans le spectre politique, au profit de la réception d'argent. D'un côté, la défense de la valeur du travail et de la noblesse qu'il procure aux travailleurs (ouvriers) disparaît. Le but n'est plus le plein emploi mais de fournir à tous de quoi subsister, de distribuer de l'argent sans forcément garantir du travail, ceci grâce à des assu-

rances sociales ou un revenu universel. Il faut que les gens puissent consommer. Évidemment, ce changement permet de ne plus avoir à remettre en cause certains aspects du capitalisme: plus d'«armée de réserve» du capital formée par les chômeurs et objet de la critique marxiste classique, ni de *Lumpenproletariat* (mendiants, voyous, etc.), plus utile à la bourgeoisie qu'au prolétariat.

De l'autre côté, l'important est de gagner sa vie, de toucher une somme conséquente d'argent. La réussite financière est valorisée, éclipsant les accomplissements produits ou les efforts réalisés. Le marché et la rentabilité sont plus importants que la morale ou la garantie de la production utile à la souveraineté du pays. Aucune critique, ni du manque de mérite ou de la moralité de certaines rémunérations, ni de la perte de sens du travail. Le tiers de la population considère que son emploi n'apporte rien au monde, voire que celui-ci irait mieux sans lui¹: les gens qui ne veulent pas assez travailler sont des fainéants.

D'autres visions ou valorisations sont toutefois possibles. Ainsi, dans *La révolte des élites*², Christopher Lasch décrivait une autre lecture sociale, venant de la tradition populiste américaine, qui opposait les travailleurs – ouvriers, paysans et patrons – aux oisifs – vagabonds, mendiants, spéculateurs et rentiers du capital. Un regard qui pourrait servir d'inspiration.

Benjamin Ansermet

¹ David Graeber, *Bullshit Jobs*, Paris: LLL, 2018.

² C. Lasch, *La révolte des élites ou la trahison de la démocratie*, Paris: Flammarion, 2020 [1994].



Militez global, flottez local

Il y a des amis dont on se passerait volontiers. C'est sans doute ce que doivent se dire les Palestiniens, qui voient leurs prétendus soutiens en Europe se prélasser dans d'incessantes croisières médiatiques, conçues pour ne jamais arriver à bon port et pour se faire arraisonner théâtralement devant un parterre de caméras indignées. Telles sont les *Flottilles pour Gaza*,

détenus puis expulsés se voient facturer les frais – certes modestes – liés à la protection consulaire d'urgence par la Confédération. On découvre alors que le Club Med n'est pas aussi *cool* qu'on l'imaginait et c'est sans doute pour cela que les acteurs symboliques de la cause palestinienne ont décidé de s'éloigner du théâtre des opérations; de pirates de haute-mer, ils se sont faits marins d'eau douce en déployant leur flottille sur le Léman, face à Evian et à ses mondanités mondiales. Escorté de journalistes révérencieux, le gratin du militantisme officiel régional a ainsi connu un instant de gloire, sans que cela améliore substantiellement le quotidien des Gazaouis. Restée en eaux suisses, la manifestation n'a pas été dispersée, mais elle a été étroitement surveillée par la police, ce qui est toujours inconfortable lorsqu'on a le cœur à gauche.

Faudra-t-il se rabattre ensuite sur une solution *encore plus locale*? La prochaine Flottille pour Gaza voguera-t-elle fièrement, toutes voiles dehors, sur le lac de Sauvabelin?

LE COIN DU RONCHON

chargées de victuailles en attente de destruction et de militants en attente de rapatriement. De nombreuses personnes s'ébaubissent devant ce qu'ils pensent être une épopée héroïque.

De l'héroïsme, il en faut quand même une toute petite couche dans la mesure où le comité d'accueil qui attend ces navires au bout de la Méditerranée n'a que peu à voir avec l'humanisme et la délicatesse. De plus, les militants suisses

LA NATION

Rédacteur responsable
Cédric Cossy

Edition
Ligue vaudoise
Pl. Grand-Saint-Jean 1 / 1003 Lausanne

Tél. 021 312 19 14
(le lundi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 14h)

courrier@ligue-vaudoise.ch
www.ligue-vaudoise.ch

IBAN: CH09 0900 0000 1000 4772 4

ICM Imprimerie Carrara Morges